



SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	4
BILAN CONSOLIDE : ACTIF.....	5
BILAN CONSOLIDE : PASSIF	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES.....	9
NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION	25
NOTE 3 : ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS	26
NOTE 4 : CHIFFRE D’AFFAIRES	27
NOTE 5 : ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES.....	28
NOTE 6 : DONNEES SOCIALES	29
NOTE 7 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT.....	30
NOTE 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION	31
NOTE 9 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	32
NOTE 10 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	33
NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER	34
NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS	35
NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION.....	37
NOTE 14 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	38
NOTE 15 : INFORMATION SECTORIELLE	41
NOTE 16 : ECARTS D’ACQUISITION.....	42
NOTE 17 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	43
NOTE 18 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D’ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	45
NOTE 19 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46
NOTE 20 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	48
NOTE 21 : STOCKS	50
NOTE 22 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	51

NOTE 23 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	52
NOTE 24 : ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES.....	53
NOTE 25 : INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES	54
NOTE 26 : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ASSIMILES.....	56
NOTE 27 : PROVISIONS.....	60
NOTE 28 : PASSIFS FINANCIERS.....	61
NOTE 29 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	66
NOTE 30 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	67
NOTE 31 : INSTRUMENTS FINANCIERS	68
NOTE 32 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	70
NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES EVENTUELS	74
NOTE 34 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	78
NOTE 35 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2014	79

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros (à l'exception des montants par action)	Note	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Chiffre d'affaires	4	4 167 612	3 747 856
Achats consommés	5	(2 323 062)	(2 022 964)
Charges de personnel	6	(208 519)	(197 955)
Charges externes	5	(244 109)	(210 115)
Impôts et taxes		(40 796)	(37 485)
Dotations aux provisions	9	(63 369)	(81 004)
Autres produits d'exploitation.....	8	28 463	39 679
Autres charges d'exploitation	8	(32 609)	(33 840)
EBITDA (1)	1	1 283 611	1 204 172
Rémunérations en actions	26	(5 628)	(7 809)
Dotations aux amortissements et dépréciations	9	(708 529)	(655 466)
Résultat opérationnel courant		569 454	540 897
Autres produits et charges opérationnels	10	(3 551)	(3 921)
Résultat opérationnel		565 903	536 976
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	11	1 849	1 156
Coût de l'endettement financier brut	11	(65 675)	(60 554)
Coût de l'endettement financier net	11	(63 826)	(59 398)
Autres produits financiers	11	2 353	3 594
Autres charges financières	11	(24 019)	(27 872)
Charge d'impôt	12	(202 046)	(187 857)
RESULTAT NET		278 365	265 443
<i>Résultat net :</i>			
▪ <i>Part du Groupe</i>		282 772	269 280
▪ <i>intérêts minoritaires</i>		(4 407)	(3 837)
<i>Résultat par action (part du Groupe)</i>			
▪ <i>Résultat de base par action</i>	13	4.85	4.66
▪ <i>Résultat dilué par action</i>	13	4.73	4.53

(1) cf. définition page 16

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
RESULTAT NET		278 365	265 443
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éléments recyclables en résultat : 			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustements de valeur des instruments de couverture de taux et de change 	31/32	21 537	13 795
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets d'impôts 	31/32	(8 184)	(5 242)
		13 353	8 553
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éléments non recyclables en résultat : 			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagements de retraite (IAS 19 révisée) : impact des changements d'hypothèses actuarielles 	6	(2 644)	(262)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets d'impôts 		1 005	99
		(1 639)	(163)
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		11 714	8 390
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		290 079	273 833
Résultat global :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part du Groupe 		294 403	277 690
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêts minoritaires 		(4 324)	(3 857)

BILAN CONSOLIDE : ACTIF

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Ecarts d'acquisition	16	214 818	214 818
Immobilisations incorporelles	17	1 234 902	1 181 066
Immobilisations corporelles	19	2 787 849	2 500 854
Autres actifs financiers	20	8 163	7 728
Actifs d'impôts différés	12	23 609	51 818
Autres actifs non courants		0	0
ACTIF NON COURANT		4 269 341	3 956 284
Stocks	21	27 142	18 933
Actifs d'impôts exigibles		6 553	0
Clients et autres débiteurs	22	566 821	443 492
Autres actifs financiers	20	6 641	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	137 402	318 051
ACTIF COURANT		744 559	780 476
ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES	24	34 359	39 501
TOTAL DE L'ACTIF		5 048 259	4 776 261

BILAN CONSOLIDE : PASSIF

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Capital	25	12 953	12 870
Prime d'émission	25	392 564	370 674
Réserves consolidées	25	1 904 898	1 630 055
CAPITAUX PROPRES		2 310 415	2 013 599
<i>Dont</i>			
. Part du Groupe		2 307 600	2 006 515
. Intérêts minoritaires		2 815	7 084
Provisions à long terme	27	1 384	1 384
Passifs financiers	28	889 942	1 095 395
Impôts différés	12	0	3 003
Autres passifs non courants	29	317 772	300 414
PASSIFS NON COURANTS		1 209 098	1 400 196
Provisions à court terme	27	94 803	124 010
Dette d'impôt.		0	23 680
Fournisseurs et autres créditeurs	29	1 102 421	969 149
Passifs financiers	28	331 522	245 627
PASSIFS COURANTS		1 528 746	1 362 466
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		5 048 259	4 776 261

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission (réserves liées au capital)	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux
Capitaux propres Au 1er janvier 2013	+ 12 773	+ 343 437	- 4 065	+ 35 492	+ 1 328 730	+ 1 716 367	+ 10 326	+ 1 726 693
Mouvements 2013								
▪ Résultat consolidé 2013					+ 269 280	+ 269 280	- 3 837	+ 265 443
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				+ 8 571		+ 8 571	- 18	+ 8 553
✓ Impact des engagements de retraite				- 161		- 161	- 2	- 163
Total des produits et des charges comptabilisés				+ 8 410	+ 269 280	+ 277 690	- 3 857	+ 273 833
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 97	+ 27 237				+ 27 334		+ 27 334
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 21 405	- 21 405		- 21 405
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales						/	- 60	- 60
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			- 744	+ 144		- 600		- 600
▪ Impact des stocks options				+ 7 716		+ 7 716	+ 93	+ 7 809
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				- 578		- 578	+ 578	0
▪ Autres variations				- 9		- 9	+ 4	- 5
Situation à la clôture au 31 décembre 2013	+ 12 870	+ 370 674	- 4 809	+ 51 175	+ 1 576 605	+ 2 006 515	+ 7 084	+ 2 013 599
Capitaux propres Au 1er janvier 2014	+ 12 870	+ 370 674	- 4 809	+ 51 175	+ 1 576 605	+ 2 006 515	+ 7 084	+ 2 013 599
Mouvements 2014								
▪ Résultat consolidé 2014					+ 282 772	+ 282 772	- 4 407	+ 278 365
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				+ 13 260		+ 13 260	+ 93	+ 13 353
✓ Impact des engagements de retraite				- 1 629		- 1 629	- 10	- 1 639
Total des produits et des charges comptabilisés				+ 11 631	+ 282 772	+ 294 403	- 4 324	+ 290 079
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 83	+ 21 890				+ 21 973		+ 21 973
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 21 591	- 21 591		- 21 591
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales						/	- 69	- 69
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			+ 1 759	- 32		+ 1 727		+ 1 727
▪ Impact des stocks options				+ 5 528		+ 5 528	+ 100	+ 5 628
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales								
▪ Autres variations				- 956		- 956	+ 25	- 931
Situation à la clôture au 31 décembre 2014	+ 12 953	+ 392 564	- 3 050	+ 67 346	+ 1 837 786	+ 2 307 599	+ 2 816	+ 2 310 415

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
--

En milliers d'Euros	Note	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		278 365	265 443
+ / - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations des immobilisations et dotations nettes aux provisions pour risques et charges		681 939	681 178
+ / - Litige Bouygues Telecom		0	20 000
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		- 3 650	- 3 692
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		5 628	7 809
- / + Autres produits et charges calculés		8 947	8 355
- / + Plus et moins-values de cession		- 604	- 139
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		0	0
- Dividendes (titres non consolidés)		0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		970 625	978 954
+ Coût de l'endettement financier net	11	63 826	59 398
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12	202 046	187 857
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		1 236 497	1 226 209
- Impôts versés (B)		- 203 410	- 161 720
+ / - Variation du B.F.R. liée à l'activité (y compris dettes liées aux avantages de personnel) (C)	14	- 72 057	- 23 194
+ / - Incidence du litige Bouygues Telecom (D)		0	- 20 000
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (E) = (A + B + C + D)		961 030	1 021 295
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	- 978 083	- 913 231
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 952	1 525
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisitions de filiales et ajustement de prix		- 933	- 60
+ / - Incidence des variations de périmètre : sorties de filiales		0	0
+ / - Variation des prêts et avances consentis		- 482	- 275
+ Encaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		+ 4 005	+ 6 947
- Décaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		- 2 206	- 777
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (F)		- 969 747	- 905 871
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
. Versées par les actionnaires de la société mère		0	0
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		28 284	21 030
- / + Rachats et reventes d'actions propres		1 727	- 600
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		0	0
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		- 21 591	- 21 405
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		- 69	- 60
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		55 000	96 065
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	28	- 178 579	- 225 921
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		- 58 929	- 52 010
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (G)		- 174 157	- 182 901
+ / - Incidence des variations des cours des devises (H)		64	- 37
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (E + F + G + H)		- 182 810	- 67 514
Trésorerie d'ouverture	14	315 073	382 587
Trésorerie de clôture	14	132 263	315 073

NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES

1-1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

ILIAD SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole « ILD ».

Le Groupe ILIAD est un acteur prépondérant sur le marché français des télécoms grand public.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 le 4 mars 2015. La publication de ces états aura lieu le 12 mars 2015. Ces comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui devrait être convoquée le 20 mai 2015.

1-2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1-2.1. Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ILIAD ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur soit en contrepartie du compte de résultat, soit en contrepartie des capitaux propres pour les instruments dérivés de couverture.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

1-2.2. Normes, amendements de normes et interprétations, d'application obligatoire applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- **IFRS 10 « Etats financiers consolidés ».** IFRS 10 vient amender IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » qui, à compter de cette même date, a été modifiée et s'intitule dorénavant « Etats financiers individuels » (IAS 27 version 2011). IFRS 10 présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant la base pour la consolidation de toutes sortes d'entités.

La norme fournit une définition du contrôle qui comprend les trois éléments suivants :

- ✓ pouvoir sur l'autre entité ;
 - ✓ exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité ;
 - ✓ capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements.
- **IFRS 11 « Partenariats ».** Cette norme annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC – 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». IFRS 11 se concentre sur les droits et obligations du partenariat, plutôt que sur sa forme légale.
 - **IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».** IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, aux partenariats, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. L'objectif d'IFRS 12 est d'exiger une information qui puisse permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la base du contrôle, toute restriction sur les actifs consolidés et les passifs, les expositions aux risques résultant des participations dans des entités structurées non consolidées et la participation des intérêts minoritaires dans les activités des entités consolidées.
 - **Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10 – Consolidation des états financiers, IFRS 11 - Partenariats et IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.** Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la norme IFRS 10 et fournissent des allègements sur les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente.
 - **IAS 28 « Participations dans les entreprises associées et des coentreprises ».** IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. Elle définit la comptabilisation des participations dans les entreprises associées et coentreprises.
 - **Amendement à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ».**

- **Amendements à IAS 36 « Dépréciation des actifs » - information sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.**
- **Amendements à IAS 39 et IFRS 9 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ».**

Le Groupe ILIAD applique ces diverses normes et amendements de normes. L'adaptation de ces normes n'a pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

1-2.3. Normes, amendements de normes et interprétations applicables par anticipation en 2014 :

- **IFRIC 21 « Droits ou taxes ».** Cette interprétation s'applique aux taxes dues par une entité à une autorité publique en application de la législation et comptabilisées selon IAS 37 et en particulier sur la date de comptabilisation d'un passif lié au paiement des taxes, autres que l'impôt sur le résultat.
- **Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » - « Régimes à prestations définies : contribution des membres du personnel ».**
- **Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS applicables au plus tard à compter des exercices ouverts le 1/1/2015 - 6 normes sont amendées :**
 - ✓ IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » définition de « condition d'acquisition »
 - ✓ IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : comptabilité de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprises
 - ✓ IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation du total des actifs des secteurs à présenter avec les actifs de l'entité
 - ✓ IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : débiteurs et créditeurs à court terme
 - ✓ IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » : méthode de la réévaluation – ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé ;
 - ✓ IAS 24 « Information relative aux parties liées » : personnel clé de la Direction

L'application de ces amendements est en cours d'analyse au sein du Groupe Iliad.

1-2.4. Nouvelles normes de consolidation non applicables au 31 décembre 2014 (non approuvées par l'Union Européenne) :

- **IFRS 15 applicable à compter du 1^{er} janvier 2017 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».** Le principe de cette nouvelle norme est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournira un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliorera les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples.

- **IFRS 9 « Instruments financiers » (version finale) et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.** La version finale de la norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet : classification et évaluation, dépréciation et la comptabilité de couverture. Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :
 - ✓ une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ;
 - ✓ un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » ;
 - ✓ une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs.

- **Amendements à IFRS 11 « Partenariats : comptabilisation des acquisitions d'intérêt dans une entreprise commune ».**

- **Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».**

- **Amendements à IAS 16 -Immobilisations corporelles- et à IAS 38 -Immobilisations incorporelles- « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables ».**

- **Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers ».** Ces amendements sont destinés à clarifier les dispositions sur deux points :
 - ✓ l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension ;
 - ✓ l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement.
- **Améliorations annuelles (2011-2013) des IFRS applicables à compter des exercices ouverts le 1/1/2015** - 4 normes sont amendées :
 - ✓ IFRS 1 « Première adoption des IFRS » : signification « d'IFRS en vigueur » ;
 - ✓ IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : exclusion du champ d'application pour les coentreprises ;
 - ✓ IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : champ d'application du paragraphe 52 (exception relative à la mesure de la juste valeur d'un ensemble d'actifs et passifs financiers sur une base nette) ;
 - ✓ IFRS 40 « Immeubles de placement » : précision sur l'interrelation entre IFRS 3 et IAS 40 aux fins du classement de biens comme immeubles de placement ou comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire.
- **Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS applicables à compter des exercices ouverts le 1/1/2016** - 4 normes sont amendées :
 - ✓ IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » : changement de la méthode de cession ;
 - ✓ IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » : i) mandats de gestion et ii) applicabilité des modifications de l'IFRS 7 concernant les informations à fournir sur la compensation aux états financiers intermédiaires résumés ;
 - ✓ IAS 19 « Avantages du personnel » : taux d'actualisation – question relative au marché global ;
 - ✓ IAS 34 « Information financière intermédiaire » : communication d'information « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire ».

L'application de ces textes est en cours d'analyse au sein du Groupe ILIAD.

1-3. MODALITES DE CONSOLIDATION

Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe ILIAD. Elles sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Le contrôle existe lorsque le Groupe ILIAD détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle du Groupe est caractérisé par les trois éléments suivants :

- ✓ pouvoir sur l'autre entité ;
- ✓ exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité ;
- ✓ capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a pas d'investissements dans des entités ad hoc, des entreprises associées ou des co-entreprises.

Opérations éliminées en consolidation

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés. Les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange, augmenté de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill, à l'exception des coûts directement attribuables à l'acquisition comptabilisés en compte de résultat. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation de manière annuelle ou dès lors que les événements ou circonstances indiquent qu'il a pu se déprécier. L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » incluse dans le résultat opérationnel.

Monnaie

Conformément à IAS 21, les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers du Groupe sont présentés en Euro qui constitue la monnaie de présentation du Groupe.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont exprimées en milliers d'Euros (K€).

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe ILIAD exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les charges et les produits de ces sociétés sont convertis en euros au cours moyen de change de l'année.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Date de clôture

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

1-4. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe ILIAD présente le compte de résultat par nature.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (tel que définit en note 11) ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités abandonnées ou détenues en vue de leur vente.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel (cf. ci-dessus) avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels, anormaux, peu fréquents, d'un montant significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe ILIAD a choisi de présenter un niveau de résultat supplémentaire :

➤ l'EBITDA

Ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant défini ci-dessus avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- de l'impact des charges liées aux rémunérations en actions.

1-5. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe ILIAD est reconnu et présenté de la manière suivante en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- les produits issus de la vente de terminaux sont pris en compte lors de leur livraison à l'acquéreur ;

- les revenus issus de la vente ou de la mise à disposition de contenus fournis par des tiers sont présentés en brut lorsque le Groupe est considéré comme principal responsable dans la transaction vis à vis du client final. Ces revenus sont présentés nets des sommes dues aux fournisseurs de contenus lorsque ces derniers sont responsables de la fourniture du contenu au client final et fixent les prix de détail ;
- les produits issus de la vente de bandeaux publicitaires sont étalés sur leur période d'affichage ;
- les revenus liés à l'activité d'hébergement de sites sont pris en compte au cours de la période pendant laquelle le service est fourni ;

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières.

Résultat par action

Le Groupe ILIAD présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est obtenu en ajustant le résultat net (part du Groupe) et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, des effets de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les éléments suivants :

- Les frais de développement immobilisés conformément à la norme IAS 38. Ils sont amortis suivant la durée des avantages économiques futurs liés à ces frais.

Ces frais de développement sont portés à l'actif du bilan consolidé lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ces conditions sont considérées remplies lorsque le Groupe démontre les six critères généraux définis par la norme IAS 38 à savoir :

- 1) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- 2) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- 3) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- 4) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- 5) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- 6) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement sont présentés nets des crédits d'impôt recherche ou subventions obtenus s'y rapportant.

- les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises, qui sont évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultent de droits légaux ou contractuels, sont comptabilisées séparément de l'écart d'acquisition. Ces immobilisations, au même titre que les immobilisations acquises séparément, sont amorties, à compter de leur date de mise en service, sur leur durée d'utilité si celle-ci est définie et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Concernant les licences, elles sont amorties sur leur durée résiduelle d'octroi à compter de la date à laquelle le réseau associé est techniquement prêt pour une commercialisation effective du service. Les licences 3G et 4G sont amorties linéairement sur 18 ans.

Les pertes de valeurs constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels », hors du résultat opérationnel courant.

- L'accord d'itinérance nationale est amorti linéairement sur une durée de 6 ans à compter de sa mise en œuvre. Les avenants à cet accord sont amortis à compter de leurs mises en œuvre effectives sur la durée résiduelle du contrat principal.
- les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans.
- la base de clients Alice est amortie sur 12 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à la mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le Groupe ILIAD.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée attendue d'utilisation par le Groupe :

- | | |
|---|-------------|
| ▪ Constructions | 15 à 50 ans |
| ▪ Installations techniques | 3 à 14 ans |
| ▪ Installations générales | 10 ans |
| ▪ Investissements spécifiques au déploiement de fibres optiques | 8 à 30 ans |
| ▪ Investissements spécifiques au déploiement du réseau mobile | 4 à 18 ans |
| ▪ Matériels informatiques | 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier et matériels de bureau | 2 à 10 ans |
| ▪ Modems | 5 ans |
| ▪ Les frais d'accès aux services de cohabitation engagés dans le cadre des opérations de dégroupage sont amortis sur une durée de 15 ans ; | |
| ▪ Les frais d'accès aux services spécifiques à l'offre Internet haut débit sont amortis sur 7 ans ; | |
| ▪ Les coûts engagés en contrepartie de l'obtention de droits d'usage irrévocables (IRUs) portant sur des fibres noires sont amortis sur la durée de concession initiale desdites fibres ; | |

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissement retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Contrats de location-financement

Les biens acquis au travers de contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Conformément à la norme IAS 17, sont considérés des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats.

Dans cette hypothèse :

- les biens ainsi financés figurent à l'actif pour leur juste valeur ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Ils sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif ;

- les financements correspondants sont intégrés aux dettes financières remboursées selon l'échéancier du contrat de location-financement ;
- les charges de location-financement sont retraitées en remboursement d'emprunts et charges financières.

Dépréciation d'actifs

Les actifs non financiers ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur, par exemple lors de la survenance d'événements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique, ou les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Tous les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation soit annuellement soit à chaque fois qu'en raison d'événements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute.

Actifs financiers

- Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance, que le Groupe ILIAD a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont comptabilisés au coût amorti. Les gains ou pertes sont enregistrés en résultat lors de leur dénouement.
- Les prêts et les créances sont comptabilisés au coût amorti et les gains ou pertes sont enregistrés en résultat lors de leurs remboursements ou paiements.
- Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas de cession, la perte de valeur antérieurement comptabilisée en capitaux propres est recyclée en résultat.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation estimée, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode premier entré / premier sorti (FIFO).

Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur probable de vente devient inférieure à leur valeur comptable, augmentée éventuellement des frais restant à supporter jusqu'à leur vente.

Créances

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, dès lors qu'il n'existe pas de différence de traitement entre la comptabilité et la fiscalité. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera récupéré ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition et les SICAV monétaires très liquides. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

Les découverts bancaires figurent en passifs financiers courants.

Actifs détenus en vue d'être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, une entité doit classer un actif non courant en « Actif détenu en vue d'être cédé » lorsque l'actif est disponible, dans son état actuel, en vue d'une vente hautement probable dans un horizon à court/moyen terme.

Ces actifs sont présentés au bilan en « Actifs détenus en vue d'être cédés » et sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

Provisions

Les obligations du Groupe à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes consolidés et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable au profit d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Emprunts

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur à l'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont par la suite évalués au coût amorti.

Emprunts obligataires convertibles

La juste valeur de la composante dette d'un emprunt obligataire convertible est déterminée à l'aide d'un taux d'intérêt du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif sur la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsque celles-ci parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé dans les capitaux propres, net d'impôt.

Avantages du personnel

Les engagements de retraite sont les seuls avantages du personnel au sein du Groupe, hors les paiements fondés sur les actions qui font l'objet d'une note spécifique.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre du régime à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués par des actuaires indépendants selon la « méthode des Unités de Crédit Projetées » avec prise en compte des droits au fur et à mesure de leur acquisition.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation. Les engagements totaux du Groupe envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de présence dans l'entreprise du participant à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe),
- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant. La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle ou Valeur des Engagements) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ». La dette actuarielle correspond au montant des engagements existants à la clôture.

Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau du Groupe.

L'amendement de la norme IAS 19 prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres, ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement, et non selon le taux de rendement attendu.

Plans d'options de souscriptions d'actions, actions gratuites et assimilés

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés », les options de souscription et/ou d'achat d'actions, les offres réservées aux salariés et les attributions d'actions gratuites portant sur des actions des sociétés du Groupe accordées aux salariés du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options de souscription et/ou d'achat d'actions et assimilés est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option.

Cette valeur est enregistrée en charges de rémunération en actions et assimilés, linéairement sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par le salarié avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et assimilés et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

Des actions de filiales ont été consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous conditions de présence. Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi intégrant notamment des hypothèses de rotation de l'effectif attributaire, une décote d'incessibilité et la juste valeur de l'action à la date d'attribution. Cet avantage est reconnu en « Rémunération en actions », au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition définitive des droits attachés aux actions, en contrepartie des capitaux propres.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé : ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque clôture.

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne les dérivés mis en place comme la couverture d'un risque spécifique associé à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées dans les notes 31 et 32. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois.

La variation de juste valeur des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture est comptabilisée :

- en capitaux propres du Groupe pour la part efficace de la couverture ;
- en résultat pour la part inefficace.

La variation de juste valeur des autres instruments dérivés est comptabilisée en résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé cesse de remplir les critères permettant l'application de la comptabilité de couverture, les montants cumulés qui restent comptabilisés en capitaux propres depuis la période au cours de laquelle la couverture était efficace, sont comptabilisés en résultat financier :

- à la date où l'instrument de couverture est exercé, résilié, vendu ou arrive à maturité ;
- à la date où le Groupe constate que la transaction initialement prévue ne se réalisera pas ;
- jusqu'à ce que l'élément couvert affecte le résultat dans les autres cas.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION**Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation**

Le périmètre et les méthodes de consolidation sont communiqués en note 35 pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2014.

EVOLUTION DU PERIMETRE 31 DECEMBRE 2014

Il n'y a pas eu de mouvements significatifs au cours de l'année 2014.

NOTE 3 : ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Le Groupe ILIAD procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur.

Le Groupe ILIAD a évalué ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituaient le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations et jugements comptables effectués par le Groupe portent sur les points suivants :

- durée d'utilisation des actifs immobilisés et dépréciations correspondantes ;
- appréciation du risque client et dépréciations correspondantes ;
- appréciation de la valeur nette de réalisation estimée des stocks et des dépréciations correspondantes ;
- appréciation du risque lié aux litiges et procédures en cours et provisions correspondantes.

NOTE 4 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe passe de 3,7 milliards d'euros en 2013 à 4,2 milliards d'euros en 2014. Cette évolution est liée notamment au succès rencontré par les offres de téléphonie mobile.

Il convient de préciser que le Groupe exerçant l'essentiel de son activité en France, la présentation par zone géographique n'a pas de signification.

NOTE 5 : ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES

Cette rubrique du compte de résultat regroupe les coûts opérationnels, nécessaires à l'activité, consommés sur la période.

Les achats consommés comprennent notamment :

- les coûts d'interconnexion (dont itinérance) facturés par d'autres opérateurs ;
- les frais liés au dégroupage ;
- les acquisitions de biens ou de service destinés à une revente, ou utilisés à la conception de biens ou services facturés par le Groupe.

Les charges externes comprennent notamment :

- les frais de logistique et d'envois ;
- les charges de locations ;
- les coûts de marketing et de publicité ;
- les coûts de prestataires externes ;
- les coûts de sous-traitance.

NOTE 6 : DONNEES SOCIALES

Frais de personnel

Les frais de personnel figurant au compte de résultat se composent des éléments suivants :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Salaires et assimilés	153 957	145 259
▪ Charges sociales et assimilés	54 562	52 696
Total	208 519	197 955

Effectifs à la clôture

Les effectifs du Groupe ILIAD sont les suivants :

Effectif à la clôture	31/12/2014	31/12/2013
▪ Encadrement	998	859
▪ Employés	6 166	6 017
Total	7 164	6 876

Engagements de retraite

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des « engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi » sont conformes aux dispositions de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » (cf. note 1).

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2014 s'élève à 9 803 K€ contre 5 790 K€ au 31 décembre 2013.

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des engagements de retraite 2014 et 2013 sont les suivantes :

	2014	2013
▪ Taux d'actualisation	2 %	3,15 %
▪ Taux d'inflation à long terme	2 %	2 %
▪ Table de mortalité	INSEE 2010-2012	INSEE 2009-2011
▪ Type de départ en retraite	A l'initiative du salarié	A l'initiative du salarié
▪ Age de départ en retraite :		
- Cadres	Age taux plein CNAV post réforme 2013 et post loi de financement de la SS 2014	Age taux plein CNAV post réforme 2013 et post loi de financement de la SS 2013
- Non Cadres		

L'impact en capitaux propres comptabilisés au 31 décembre 2014 s'élève à (2 644) K€ avant impôt et le montant reconnu en résultat s'élève à (1 369) K€.

NOTE 7 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT
--

Les coûts de développement incluent :

- les coûts de conception de produits nouveaux, les adaptations des produits existants à Internet, les recherches ou les créations de bases de données pour les nouvelles applications. Ces frais sont principalement engagés par la Société FREEBOX ;
- les coûts de développement propres au traitement et/ou au stockage d'informations à distance par la société ON LINE ;
- les coûts de développement technologiques engagés dans l'activité de téléphonie mobile, portant notamment sur l'architecture et la fonctionnalité du réseau. Ces frais sont principalement engagés par la Société FREE MOBILE.

Les coûts de développement engagés en 2014 sont présentés nets des montants des crédits d'impôt recherche s'y rapportant.

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Coûts de développement immobilisés	3 246	2 338
▪ Coûts de développement passés directement en charge	197	767
Total	3 443	3 105

NOTE 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales composantes du poste « Autres produits » sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
. Prix de cession des immobilisations	8 063	1 525
. Indemnités de rupture clients	13 688	10 907
. Autres produits	6 712	27 247
Total « Autres produits »	28 463	39 679

Les principales composantes du poste « Autres charges » sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
. VNC des immobilisations cédées	(4 069)	(1 135)
. Redevances	(28 417)	(20 100)
. Créances irrécouvrables	0	(3 321)
. Autres charges	(123)	(9 284)
Total « Autres charges »	(32 609)	(33 840)

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Total autres produits et autres charges d'exploitation	(4 146)	5 839

NOTE 9 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les tableaux suivants présentent la ventilation du poste des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations :

Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Dotations aux amortissements des immobilisations :		
. Immobilisations incorporelles	189 583	166 747
. Immobilisations corporelles	527 236	476 660
▪ Dépréciations des immobilisations :		
. Immobilisations corporelles	(5 359)	14 902
▪ Amortissements des subventions d'investissements		
. Immobilisations incorporelles	(1 720)	(1 684)
. Immobilisations corporelles	(1 211)	(1 159)
Total	708 529	655 466

Commentaire 2014

Le Groupe ILIAD a procédé à l'analyse des durées d'amortissement, ce qui l'a conduit à porter de 5 à 7 ans la durée d'amortissement des frais d'accès au service (FAS abonnés) à compter du 1^{er} janvier 2014. Sans ce changement de durée, les dotations aux amortissements auraient été supérieures d'un peu plus de 2 % au 31 décembre 2014.

Dotations aux provisions et dépréciations des actifs courants :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Aux provisions pour risques et charges	(8 303)	38 718
▪ Dépréciations clients / stocks	71 672	42 286
Total	63 369	81 004

NOTE 10 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les principales composantes de ce poste sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Autres produits et charges opérationnels	(3 551)	(3 921)
Total	(3 551)	(3 921)

Commentaires 2013 et 2014

Cf note 24.

NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER

Les principales composantes du coût de l'endettement financier net sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 849	1 156
▪ Coût de l'endettement financier brut	(65 675)	(60 554)
Coût de l'endettement financier net	(63 826)	(59 398)
▪ Autres produits financiers	2 353	3 594
Sous total Autres produits financiers	2 353	3 594
▪ Autres charges financières		
. Ecart de change / charges liées aux couvertures	(4 308)	(116)
. Charge d'actualisation	(19 665)	(27 576)
. Autres	(46)	(180)
Sous total Autres charges financières	(24 019)	(27 872)
Sous total	(21 666)	(24 278)
Résultat financier	(85 492)	(83 676)

Le résultat financier est principalement lié aux coûts des différents financements du Groupe (cf. note 28).

Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont constitués des produits des placements de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier brut est constitué des charges d'intérêt d'emprunt et de location-financement.

Les charges d'actualisation concernent principalement des dettes fournisseurs dont l'échéance excède une année.

L'impact des contrats de swap déqualifiés (cf. note 32) figure en « autres produits et charges financiers » pour 3 594 K€ en 2013 et 2 353 K€ en 2014.

NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Impôt courant		
▪ sur le résultat	(164 745)	(174 977)
▪ sur la valeur ajoutée (CVAE)	(25 463)	(24 336)
Charge d'impôt courant	(190 208)	(199 313)
Impôts différés		
▪ sur le résultat	(14 841)	9 330
▪ sur la valeur ajoutée (CVAE)	3 003	2 126
Charge d'impôts différés	(11 838)	11 456
Charge total d'impôt	(202 046)	(187 857)

Intégration fiscale

Le Groupe ILIAD a opté pour le régime de l'intégration fiscale qui comprend au 31 décembre 2014 l'ensemble des sociétés consolidées à l'exclusion des sociétés détenues à moins de 95 % par le Groupe et des sociétés ayant leur siège social hors de France.

Taux effectif de l'impôt

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre :

- d'une part, le taux d'impôt légal ;
- d'autre part, le taux d'impôt réel calculé sur le résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt.

	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net du Groupe	278 365	265 443
▪ Impôt sur les résultats	202 046	187 857
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	480 411	453 300
<i>Taux d'impôt légal</i>	38,00 %	38,00 %
▪ Impact net des différences permanentes	+ 1,11 %	+ 0,87 %
▪ Prise en compte d'un déficit antérieur non activé	- 0,38 %	
▪ Impact des différentiels de taux d'impôts	+ 2,62 %	+ 2,78 %
▪ Autres impacts	+ 0,71 %	- 0,21 %
<i>Taux effectif de l'impôt</i>	42,06 %	41,44 %

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés demeurent non comptabilisés dans l'une des situations suivantes :

- lorsqu'ils se rapportent à des sociétés situées hors du périmètre d'intégration fiscale du Groupe, demeurées déficitaires depuis plusieurs exercices, et pour lesquelles un retour à une situation bénéficiaire ne paraît pas probable dans un proche avenir ;
- lorsqu'ils se rapportent à des déficits fiscaux qui ne semblent pas pouvoir être récupérés compte tenu des perspectives de rentabilité des sociétés concernées établies sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, ou lorsque les sociétés concernées ont un historique de déficit et que leur redressement est en cours.

Le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élève à 938 K€ au 31 décembre 2014 et à 2 763 K€ au 31 décembre 2013.

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :

Nombre d'actions retenu	31/12/2014	31/12/2013
▪ Nombre d'actions à la clôture	58 453 935	58 076 797
▪ Nombre moyen pondéré	58 320 038	57 811 922

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat dilué par action :

	31/12/2014	31/12/2013
Résultat part du Groupe	282 772	269 280
Charge d'intérêt sur emprunt obligataire convertible	0	0
Résultat part du Groupe dilué	282 772	269 280
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		
▪ Nombre moyen pondéré d'actions émises (ci-dessus)	58 320 038	57 811 922
▪ Nombre d'équivalents d'actions :		
. Options de souscriptions d'actions et actions gratuites Free Mobile	1 487 799	1 631 560
Nombre maximal moyen pondéré d'actions après dilution	59 807 837	59 443 482
Résultat dilué par action (en €)	4,73	4,53

Instruments dilutifs :

En 2014, du fait du cours moyen annuel de l'action qui s'élève à 190,37 €, tous les plans d'options de souscriptions et ou d'achats d'actions octroyés sont dilutifs.

NOTE 14 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
--

Présentation des flux de trésorerie générés par l'activité

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité ont été établis en utilisant la méthode indirecte.

Cette méthode consiste à ajuster le résultat net des effets :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie ;
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs liés à l'exploitation ;
- des éléments de produits ou charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Les variations du besoin en fonds de roulement liées à l'activité peuvent être ventilées comme suit au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

Au 31 décembre 2014	Note	Solde à l'ouverture	Emplois nets	Ressources nettes	Variations de périmètre	Autre	Solde à la clôture
▪ Stocks nets	21	18 933	8 209	0	0	0	27 142
▪ Clients nets	22	287 825	98 408	0	0	0	386 233
▪ Autres créances nettes	22	155 667	31 230	0	0	(6 309)	180 588
▪ Dettes fournisseurs de biens et services	29	(454 847)	0	(11 744)	0	0	(466 591)
▪ Autres dettes		(231 310)	0	(54 046)	0	(2 644)	(288 000)
TOTAL		(223 732)	137 847	(65 790)	0	(8 953)	(160 629)
Variation BFR 2014			72 057				

Au 31 décembre 2013	Note	Solde à l'ouverture	Emplois nets	Ressources nettes	Variations de périmètre	Autre	Solde à la clôture
▪ Stocks nets	21	31 669	0	(12 736)	0	0	18 933
▪ Clients nets	22	222 082	65 743	0	0	0	287 825
▪ Autres créances nettes	22	126 781	22 566	0	0	6 320	155 667
▪ Dettes fournisseurs de biens et services	29	(408 560)	0	(46 287)	0	0	(454 847)
▪ Autres dettes		(224 963)	0	(6 092)	0	(255)	(231 310)
TOTAL		(252 991)	88 309	(65 115)	0	6 065	(223 732)
Variation BFR 2013			23 194				

Autres créances

La ventilation du poste « autres créances » est la suivante :

	Note	31/12/2014	31/12/2013
Total clients et autres débiteurs :	22	566 821	443 492
▪ Créances clients nettes	22	(386 233)	(287 825)
Autres créances		180 588	155 667

Autres dettes

La ventilation du poste « autres dettes » est la suivante :

	Note	31/12/2014	31/12/2013
Total fournisseurs et autres créditeurs :	29	1 420 193	1 269 563
▪ Fournisseurs de biens et services (TTC)	29	(466 591)	(454 847)
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT)		(665 602)	(583 406)
Autres dettes		288 000	231 310

Acquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes d'immobilisations ci-après :

	Note	31/12/2014	31/12/2013
▪ Immobilisations incorporelles	17	240 011	20 734
▪ Immobilisations corporelles	19	797 262	631 380
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT) :			
. en début de période		583 406	829 907
. en fin de période		(665 602)	(583 406)
▪ Autres		23 006	14 616
Acquisitions d'immobilisations		978 083	913 231

Trésorerie

	Note	Trésorerie à la clôture au 31/12/2014	Trésorerie à la clôture au 31/12/2013
Disponibilités (y compris couvertures de change)	23	63 671	55 436
Valeurs mobilières de placement	23	73 731	262 615
<i>Sous total</i>		137 402	318 051
Concours bancaires	28	(5 139)	(2 978)
Trésorerie		132 263	315 073

Flux non monétaires d'investissements et de financements

Le tableau suivant résume les opérations réalisées par le Groupe ILIAD n'ayant pas d'impact sur la trésorerie (et n'étant pas de ce fait prises en compte dans le tableau des flux de trésorerie) :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de location-financement	17 056	32 559

NOTE 15 : INFORMATION SECTORIELLE

Historiquement, les activités du Groupe ILIAD se décomposaient en deux secteurs : le secteur Haut Débit et le secteur de la Téléphonie Traditionnelle qui était progressivement devenu marginal dans les comptes consolidés du Groupe.

Suite au lancement des offres mobile début 2012, le Groupe a redéfini sa présentation sectorielle en créant le secteur Telecom Grand Public et publie depuis lors des informations à ce titre.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond par ailleurs à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité.

Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

NOTE 16 : ECARTS D'ACQUISITION

Les principales variations des écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Valeur en début exercice	214 818	214 818
Valeur en fin d'exercice	214 818	214 818

NOTE 17 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
--

La ventilation par nature des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En Milliers d'€uros	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Brut	Amortissements Dépréciations	Net
Immobilisations incorporelles acquises :						
▪ Licence 3G	323 020	53 396	269 624	323 020	35 449	287 571
▪ Licence 4G	393 088	18 569	374 519	307 042	1 372	305 670
▪ Licence WIMAX	54 266	46 682	7 584	54 266	44 514	9 752
▪ Base Clients Alice	25 000	13 195	11 805	25 000	11 112	13 888
▪ Autres immobilisations incorporelles	947 863	383 762	564 101	795 679	237 255	558 424
Immobilisations incorporelles générées en interne :						
▪ Frais de développement	11 967	4 698	7 269	8 772	3 011	5 761
Total	1 755 204	520 302	1 234 902	1 513 779	332 713	1 181 066

La quatrième licence de télécommunications mobiles a été attribuée au Groupe ILIAD en janvier 2010 pour un coût de 242,7 millions d'euros, montant augmenté par la suite des coûts d'emprunts s'y rapportant conformément à IAS 23.

En septembre 2011, le Groupe ILIAD a obtenu 20MHz dans la bande de fréquences de nouvelle génération 4G (2600 MHz) pour un coût de 278,1 millions d'euros, montant augmenté depuis lors des coûts d'emprunts s'y rapportant conformément à IAS 23. Cette bande de fréquence est utilisée depuis décembre 2013.

En décembre 2014, le Groupe ILIAD a obtenu 5MHz dans la bande de fréquence 1800MHz qu'il utilisera à compter de 2015.

Depuis 2012, le Groupe a intensifié le déploiement de son activité de téléphonie mobile, ce qui l'a conduit à signer des accords lui conférant certains droits sur le long terme.

Il n'existe pas de restrictions concernant la propriété des immobilisations incorporelles.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été donnée en nantissements des dettes.

L'évolution des immobilisations incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Valeur nette en début exercice	1 181 066	1 329 169
Entrées :		
. acquisitions	240 011	18 605
. immobilisations générées en interne	3 830	2 129
Reclassement	(335)	(2 277)
Autres	(1 807)	(1 497)
Dotations aux amortissements	(187 863)	(165 063)
Valeur nette en fin d'exercice	1 234 902	1 181 066

NOTE 18 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non encore mis en service sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Les actifs incorporels à durée de vie définie sont soumis à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur.

Le Groupe ILIAD ne détient aucune immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie.

Tests de dépréciation

Dans la mesure où plus de 99 % de l'activité du Groupe provient de l'UGT Grand Public Telecom, la détermination de la juste valeur nette des frais de cession de cette UGT a été réalisée par référence à la valeur de marché du Groupe. Cette valeur étant très significativement supérieure à la valeur nette comptable des actifs affectés à cette UGT, aucune perte de valeur sur les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ne doit être constatée.

Par ailleurs aucun élément ne vient remettre en cause la valeur des immobilisations en cours incorporelles au titre de l'activité mobile.

NOTE 19 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES
--

La ventilation par nature des immobilisations corporelles se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
▪ Terrains et constructions (1)	146 192	4 704	141 488	142 943	2 933	140 010
▪ Droits d'usage réseau	182 878	69 084	113 794	181 712	60 170	121 542
▪ Frais d'accès au service	758 059	451 871	306 188	690 099	421 566	268 533
▪ Equipements du réseau (2)	3 438 465	1 517 545	1 920 920	2 932 540	1 229 279	1 703 261
▪ Autres	348 745	43 286	305 459	296 686	29 178	267 508
Total	4 874 339	2 086 490	2 787 849	4 243 980	1 743 126	2 500 854
(1) dont location-financement	91 266	3 263	88 003	92 177	2 012	90 165
(2) dont location-financement	135 208	81 266	53 942	118 152	65 962	52 190

Il n'existe pas de restriction concernant les titres de propriétés d'immobilisations corporelles.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement des dettes.

L'évolution des immobilisations corporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Valeur nette en début exercice	2 500 854	2 325 773
Acquisitions (*)	814 318	663 939
Cessions	(6 514)	(1 136)
Reclassement	335	2 278
Autres	(474)	402
Dotations aux amortissements	(520 670)	(490 402)
Valeur nette en fin d'exercice	2 787 849	2 500 854
(*) Acquisitions hors crédits baux	797 262	631 380

Le Groupe ILIAD a maintenu son effort d'investissements dans ses projets de croissance comprenant notamment :

- les investissements relatifs aux activités fixes (incluant les investissements de réseau liés à l'augmentation du dégroupage, et les investissements abonnés liés aux modems et autres frais de raccordement) ;
- la poursuite des investissements engagés dans le cadre du déploiement d'un réseau « fibre optique » (FTTH) ;
- des investissements relatifs aux activités mobiles en raison de la progression du déploiement de réseau et d'un décaissement de la part fixe du contrat d'itinérance.

Dépréciation des actifs corporels

Les actifs corporels sont soumis à des tests de dépréciation à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute. Aucun évènement ou circonstance présentant un caractère significatif n'a été identifié au 31 décembre 2014.

Immobilisations en cours

La valeur des immobilisations en cours comprise dans les valeurs de chacun des postes des immobilisations corporelles est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Terrains et constructions	53 374	87 694
▪ Droits d'usage réseau	5 290	8 138
▪ Equipements du réseau	437 154	359 059
Total	495 818	454 891

NOTE 20 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La ventilation par nature des autres actifs financiers se présente comme suit :

En Milliers d’Euros	31/12/2014	31/12/2013
	Net	Net
Actif non courant :		
▪ Autres titres immobilisés	1 949	1 949
▪ Dépôts et cautionnements	6 214	5 779
Total actif non courant	8 163	7 728
Actif courant :		
▪ Prêt	47	0
▪ Instruments de couverture de flux de trésorerie	6 594	0
Total actif courant	6 641	0
Total autres actifs financiers	14 804	7 728

Les autres actifs financiers courants correspondent à la part des créances dont l’échéance est à moins d’un an et les actifs financiers non courants à la part des créances dont l’échéance est à plus d’un an.

La ventilation par destination des autres actifs financiers est la suivante :

En Milliers d’Euros	31/12/2014	31/12/2013
	Net	Net
▪ Actifs évalués à leur juste valeur en contrepartie au résultat	6 594	0
▪ Titres détenus à des fins de négociations	0	0
▪ Titres détenus jusqu’à l’échéance	0	0
▪ Prêts et créances émis par le Groupe	6 261	5 779
▪ Actifs disponibles à la vente	1 949	1 949
Total des autres actifs financiers	14 804	7 728

L'évolution des autres actifs financiers en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Valeur nette en début exercice	7 728	9 294
Acquisitions	1 062	607
Remboursements	0	(17)
Incidence des variations de périmètre	0	0
Cessions	(580)	(331)
Dotations aux provisions	0	(17)
Incidences des couvertures de flux de trésorerie :		
▪ en début d'exercice	0	(1 808)
▪ en fin d'exercice	6 594	0
Valeur nette en fin d'exercice	14 804	7 728

Commentaires 2013 et 2014

Les acquisitions et remboursements des années 2013 et 2014 ont trait notamment aux mouvements affectant les dépôts et cautionnements versés.

NOTE 21 : STOCKS

Le détail des stocks est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Matières premières	2 212	2 312
En cours	0	0
Produits finis	28 048	22 110
Stocks en valeur brute	30 260	24 422
Provisions :		
. sur matières premières	(2 040)	(2 064)
. sur produits finis	(1 078)	(3 425)
Total des provisions	(3 118)	(5 489)
Stocks en valeur nette	27 142	18 933

La variation des stocks de produits finis se rapporte principalement à la hausse des ventes de terminaux mobiles.

La dépréciation des stocks de terminaux mobiles prend en compte leurs perspectives de vente l'année suivante.

Les provisions 2013 ont été utilisées courant 2014 conformément aux perspectives de ventes de terminaux mobiles.

NOTE 22 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS
--

Le détail du poste clients et autres débiteurs est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Clients et autres débiteurs :		
Créances clients	475 063	367 622
Avances et acomptes	2 034	1 918
Créances fiscales (TVA)	81 816	68 783
Autres créances	52 446	50 136
Charges constatées d'avance	44 295	34 833
Total brut	655 654	523 292
Provisions sur clients	(88 830)	(79 797)
Provisions sur autres débiteurs	(3)	(3)
Total des actifs courants	566 821	443 492
Clients nets	386 233	287 825
Autres créances nettes	180 588	155 667

L'accroissement des créances clients se rapporte principalement à l'activité mobile.

NOTE 23 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE
--

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

En Milliers d’Euros	31/12/2014		31/12/2013	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur du bilan	Juste valeur
OPCVM Valeur nette	73 731	73 731	262 615	262 615
Disponibilités (hors concours bancaires)	63 671	63 671	55 436	55 436
TOTAL valeur nette	137 402	137 402	318 051	318 051

La politique du Groupe ILIAD est d’investir dans des placements éligibles au classement en équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7. Ainsi les placements du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

- placements à court terme ;
- placements très liquides ;
- placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- placements soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

A ce titre, le Groupe ILIAD investit ses excédents de trésorerie dans les OPCVM monétaires relevant de la classification AMF « monétaire euro ».

NOTE 24 : ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES

Le détail du poste « Actifs détenus en vue d'être cédés » est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Immeubles destinés à la vente	34 359	39 501
Total	34 359	39 501

Dans le cadre de sa politique d'acquisition de locaux compatibles avec les contraintes inhérentes au déploiement du réseau de fibres FTTH, le Groupe ILIAD a procédé, lorsque cela était nécessaire, à l'acquisition d'immeubles dont seule une partie était destinée à être conservée pour les activités futures du Groupe, le surplus devant être cédé.

La fraction des immeubles destinés à être vendue est portée dans les actifs destinés à être cédés. Une filiale spécialisée est en charge du suivi de ces opérations.

Au 31 décembre 2013 et 2014, il n'existe pas de passifs significatifs se rapportant à ces actifs détenus en vue d'être cédés.

Le résultat des opérations de cessions de ces immeubles, ainsi que l'impact des provisions relatives à ces actifs, est présenté au compte de résultat consolidé sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

NOTE 25 : INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

Capital

Augmentation du capital à la suite des levées d'options

Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 20 décembre 2005 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 20 décembre 2009 pour la première tranche et depuis le 20 décembre 2010 pour le solde. Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 14 juin 2007 et le 30 août 2007 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 14 juin 2012 et le 30 août 2012. Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 5 novembre 2008 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 5 novembre 2013. Enfin, les options de souscription d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 30 août 2010 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 29 août 2014 pour la première tranche.

Au cours de l'année 2014, 377 138 options de souscriptions d'actions supplémentaires ont été levées, entraînant l'émission de 377 138 actions nouvelles. Le capital social a, en conséquence, été augmenté de 83 KEuros pour être porté de 12 870 KEuros à 12 953 KEuros au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, le Groupe ILIAD détient 23 640 actions propres.

A cette date, le capital social d'ILIAD se répartissait comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Dirigeants	33 980 202	58,13
Public	24 473 733	41,87
Total	58 453 935	100.00

Dividendes versés et proposés à l'Assemblée Générale des actionnaires

Le montant des résultats distribués s'est élevé à :

- Dividendes de l'année 2013 versés en 2014 : 21 591 K€
- Acomptes sur dividendes versés en 2014 : Néant

Soit un total versé en 2014 de : 21 591 K€

Le Conseil d'Administration soumettra à l'Assemblée Générale Ordinaire une proposition de distribution de dividendes à hauteur de 0,39 € par action existante.

Réserve de couverture pour des couvertures de flux de trésorerie

Les risques de variabilité des taux relatifs aux financements bancaires du Groupe ont fait l'objet d'une couverture.

Les instruments dérivés mis en place par le Groupe ILIAD sont décrits en note 32.

La réserve de couverture pour des couvertures de flux de trésorerie (nette de l'effet d'impôt) s'élève à (17 052) K€ au 31 décembre 2013 et à (3 699) K€ au 31 décembre 2014.

NOTE 26 : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ASSIMILES
--

Plans d'options de souscription d'actions

Les tableaux suivants résument les caractéristiques essentielles des différents plans d'options de souscription d'actions et assimilés approuvés au cours de l'année 2014 et des années antérieures et encore en cours à la date de clôture.

Au 31 décembre 2014 :

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Prix de souscription	Options non exercées au 01/01/2014	Options octroyées en 2014	Options radiées en 2014	Options exercées en 2014	Options exerçables au 31/12/2014	Options non exerçables au 31/12/2014
ILIAD								
12/12/2003	20/01/2004	16,30	1 820	0	0	1 820	0	0
12/12/2003	20/12/2005	48,44	11 950	0	0	7 577	4 373	0
29/05/2006	14/06/2007	74,62	125	0	0	0	125	0
29/05/2006	30/08/2007	68,17	126 312	0	0	78 935	47 377	0
29/05/2008	05/11/2008	53,79	369 665	0	0	241 206	128 459	0
29/05/2008	30/08/2010	67,67	147 150	0	0	47 600	99 550	0
29/05/2008	30/08/2010	67,67	343 350	0	6 300	0	0	337 050
24/05/2011	07/11/2011	84,03	378 400	0	11 000	0	0	367 400

Au 31 décembre 2013 :

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Prix de souscription	Options non exercées au 01/01/2013	Options octroyées en 2013	Options radiées en 2013	Options exercées en 2013	Options exerçables au 31/12/2013	Options non exerçables au 31/12/2013
ILIAD								
12/12/2003	20/01/2004	16,30	2 870	0	0	1 050	1 820	0
12/12/2003	20/12/2005	48,44	27 859	0	0	15 909	11 950	0
29/05/2006	14/06/2007	74,62	27 455	0	0	27 330	125	0
29/05/2006	30/08/2007	68,17	340 280	0	0	213 968	126 312	0
29/05/2008	05/11/2008	53,79	543 800	0	0	174 135	369 665	0
29/05/2008	30/08/2010	67,67	149 400	0	2 250	0	0	147 150
29/05/2008	30/08/2010	67,67	348 600	0	5 250	0	0	343 350
24/05/2011	07/11/2011	84,03	387 200	0	2 200	6 600	0	378 400

Dates d'exercice des options

Les options consenties pourront être exercées de la façon suivante :

Date d'ouverture du plan	Modalités d'exercice des options
20 décembre 2005	Options exerçables pour moitié depuis le 20 décembre 2009 et pour moitié depuis le 20 décembre 2010
14 juin 2007	Options exerçables depuis le 14 juin 2012
30 août 2007	Options exerçables depuis le 30 août 2012
5 novembre 2008	Options exerçables le 5 novembre 2013
30 août 2010	Options exerçables le 29 août 2014 pour 30 % des options et le 29 août 2015 pour 70 % des options
07 novembre 2011	Options exerçables le 06 novembre 2016

Juste valeur des options attribuées

La juste valeur des options attribuées est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation sont les suivantes :

	05/11/2008	30/08/2010	30/08/2010	07/11/2011
Quantités	596 600	183 150	427 350	404 800
Prix d'exercice par action	53.79 €	67.67 €	67.67 €	84.03 €
Durée de l'option	5 ans	4 ans	5 ans	5 ans
Volatilité sous-jacente	30%	25 %	25 %	20 %
Coût annuel	1 917 K€	775 K€	1 356 K€	1 708 K€
Maturité	05/11/2013	29/08/2014	29/08/2015	06/11/2016

La charge enregistrée au titre de ces plans s'élève à 3 576 K€ pour l'exercice 2014 et à 5 756 K€ pour l'exercice 2013.

Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre

FREE MOBILE

FREE MOBILE a mis en place, suite à l'autorisation de l'associé unique de mai 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5 % de son capital social.

Au cours des exercices 2010 et 2011, une attribution globale représentant 5 % du capital de FREE MOBILE a été allouée à 23 salariés de la société et dirigeants. Ce plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en numéraire ou en titres ILIAD dont le prix serait fixé à dire d'expert indépendant.

La charge enregistrée au titre de ces plans s'élève à 2 034 K€ pour chacun des exercices 2013 et 2014.

ONLINE

ONLINE a mis en place, suite à l'autorisation de l'assemblée générale du 3 décembre 2012, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 1 % du capital social.

Une première attribution, portant sur 0,20 % du capital de la société a été allouée à un salarié courant 2012.

Cette attribution deviendra définitive au terme d'une période de 2 ans, laquelle sera suivie d'une période de conservation de 2 ans supplémentaires pendant laquelle les bénéficiaires ne pourront céder leurs titres.

La charge enregistrée au titre de ce plan s'élève à 19 K€ pour chacun des exercices 2013 et 2014.

Le tableau suivant résume les caractéristiques essentielles des différents plans d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre approuvés au cours de l'année 2014 et des années antérieures et encore en cours à la date de clôture.

Au 31 décembre 2014 :

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Actions en cours d'acquisition au 01/01/2014	Actions attribuées en 2014	Actions annulées en 2014	Actions acquises en 2014	Actions en cours d'acquisition au 31/12/2014
ONLINE 03/12/2012	04/12/2012	26	0	0	9	17

NOTE 27 : PROVISIONS

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2014 sont destinées à faire face à des risques commerciaux, à des procédures contentieuses, à des risques de rappels d'impôts et à des coûts liés au personnel.

Le détail des provisions est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Provisions « non courantes »		
Provisions pour charges	1 384	1 384
Total des provisions « non courantes »	1 384	1 384
Provisions « courantes »		
Provisions pour risques	94 575	123 935
Provisions pour charges	228	75
Total des provisions « courantes »	94 803	124 010
Total des provisions	96 187	125 394

Les provisions sont considérées « non courantes » lorsque le Groupe ILIAD s'attend à les utiliser dans un délai excédant les douze mois suivants la date de clôture. Elles sont considérées comme « courantes » dans les autres cas.

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2014 :

En Milliers d'Euros	Valeur au 31/12/2013	Augmentations 2014 (dotations)	Diminutions 2014 (reprises provisions utilisées)	Diminutions 2014 (reprises provisions non utilisées)	Changements de périmètre	Autres variations	Valeur au 31/12/2014
Provisions pour litiges et risques	123 935	4 963	(20 963)	(13 419)	0	59	94 575
Provisions pour charges	1 459	153	0	0	0	0	1 612
TOTAL	125 394	5 116	(20 963)	(13 419)	0	59	96 187

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2013 :

En Milliers d'Euros	Valeur au 31/12/2012	Augmentations 2013 (dotations)	Diminutions 2013 (reprises provisions utilisées)	Diminutions 2013 (reprises provisions non utilisées)	Changements de périmètre	Autres variations	Valeur au 31/12/2013
Provisions pour litiges et risques	101 999	53 292	(21 193)	(10 149)	0	(14)	123 935
Provisions pour charges	1 384	75	0	0	0	0	1 459
TOTAL	103 383	53 367	(21 193)	(10 149)	0	(14)	125 394

NOTE 28 : PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers s'analysent comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts bancaires	311 455	484 197
Emprunt obligataire	499 291	498 792
Emprunts relatifs aux locations- financement	64 670	75 545
Instruments de couverture de flux de trésorerie	11 152	26 628
Autres dettes financières	3 374	10 233
Total passifs financiers non courants	889 942	1 095 395
Emprunts bancaires	274 000	194 000
Emprunts relatifs aux locations- financement	25 359	25 989
Concours bancaires	5 139	2 978
Instruments de couverture de flux de trésorerie	4 451	148
Autres dettes financières	22 573	22 512
Total passifs financiers courants	331 522	245 627
TOTAL	1 221 464	1 341 022

Les passifs financiers courants correspondent à la part des dettes financières dont l'échéance est à moins d'un an, et les passifs financiers non courants à la part des dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an.

Les dettes financières du Groupe sont libellées en Euros.

Le tableau ci-après résume les mouvements ayant affecté le poste des dettes financières :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Dettes en début d'exercice	1 341 022	1 448 407
Nouveaux emprunts (*)	72 056	128 624
Remboursements d'emprunts	(178 579)	(225 921)
Variation des concours bancaires	2 161	1 409
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	(16 391)	(14 001)
Autres	1 195	2 504
Total des dettes à la clôture	1 221 464	1 341 022
(*) Nouveaux emprunts hors crédits-baux	55 000	96 065

Emprunt obligataire

Le 26 mai 2011, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875 %.

Ces obligations seront remboursées au pair à échéance le 1^{er} juin 2016.

Garanties données

Aucune garantie particulière n'a été consentie par le Groupe ILIAD en contrepartie des concours bancaires ou des emprunts bancaires existants à l'exception de celles indiquées ci-dessous.

Description des caractéristiques des principaux contrats d'emprunts bancaires en cours au 31 décembre 2014

Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 28 novembre 2013, le Groupe ILIAD a refinancé sa ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 12 banques internationales. Les conditions de ce refinancement ne modifient pas substantiellement le contrat d'emprunt.

Cette nouvelle ligne entièrement sous forme de crédit revolving a une maturité initiale de 5 ans (2018) et une option d'extension à 7 ans (2020). Cette ligne n'est pas utilisée au 31 décembre 2014.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,60 % et 1,35 % par an.

Les « *covenants* » financiers octroyés sont décrits en note 32.

Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe ILIAD a obtenu le soutien de la BEI à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Fin août 2012, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux fixes de nouvelle génération. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Ces deux lignes sont totalement utilisées au 31 décembre 2014.

Les « *covenants* » financiers octroyés sont décrits en note 32.

Programme de billets de trésorerie (< 1 an) de 500 millions d'euros :

Au cours du 1^{er} semestre 2012, et dans une perspective de diversification de ses sources et de ses maturités de financement, le Groupe ILIAD a mis en place un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, cette ligne était utilisée à hauteur de 249 millions d'euros.

Ventilation de l'endettement financier

L'endettement financier brut à la clôture de chaque période peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Endettement à taux fixe	1 200 722	1 310 915
Endettement à taux variable	20 742	30 107
Endettement total	1 221 464	1 341 022

Ventilation par échéance des engagements fermes de financement

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance de l'endettement financier au 31 décembre 2014 :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts bancaires	29 451	232 965	89 643	352 059
Emprunt obligataire	0	499 291	0	499 291
Billets de trésorerie	249 000	0	0	249 000
Emprunts bancaires CB	25 359	58 046	6 624	90 029
Concours bancaires	5 139	0	0	5 139
Autres	22 573	0	3 373	25 946
TOTAL Endettement Financier	331 522	790 302	99 640	1 221 464
Dettes fournisseurs	833 657	232 944	74 725	1 141 326
TOTAL Engagements fermes de financement	1 165 179	1 023 246	174 365	2 362 790

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance de l'endettement financier au 31 décembre 2013 :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Emprunt obligataire convertible	0	0	0	0
Emprunt obligataire	0	498 792	0	498 792
Emprunts bancaires	0	345 396	165 782	511 178
Billets de trésorerie	194 000	0	0	194 000
Emprunts bancaires CB	25 989	65 668	9 877	101 534
Concours bancaires	2 978	0	0	2 978
Autres	22 660	5 013	4 867	32 540
TOTAL Endettement Financier	245 627	914 869	180 526	1 341 022
Dettes fournisseurs	748 234	262 161	32 463	1 042 858
TOTAL Engagements fermes de financement	993 861	1 177 030	212 989	2 383 880

Description des caractéristiques des principaux contrats de location-financement (et assimilés) en cours au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 90 millions d'Euros contre 101,5 millions d'Euros au 31 décembre 2013.

Contrats portant sur des immeubles :

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique FTTH, le Groupe ILIAD procède à l'acquisition des locaux destinés à abriter les équipements techniques indispensables au développement de ce réseau.

A ce titre, le Groupe ILIAD a mis en place un contrat cadre en janvier 2007 prévoyant le financement de ces locaux par contrat de crédit-bail immobilier d'une durée de 12 années au terme desquelles chaque bien pourra être acquis pour 1 Euro symbolique.

Ce contrat ne prévoit pas de loyers conditionnels, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Contrats portant sur des matériels :

Dans le cadre de son activité, le Groupe dispose de plusieurs matériels (essentiellement des matériels de commutation et des serveurs informatiques) en contrats de location-financement. Ces contrats ont une durée de trois à sept années.

Aucun contrat ne prévoit de loyers conditionnels, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Tous les contrats prévoient une option d'achat en fin de contrat pour des montants extrêmement faibles.

Valeur actualisée des paiements minimaux des contrats de location-financement

Le rapprochement entre le total des paiements minimaux au titre des contrats de location-financement en cours au 31 décembre 2014 et leur valeur actualisée est effectué dans le tableau suivant :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Paiements minimaux	28 430	62 021	6 680	97 131
Valeur actualisée correspondante	27 120	53 936	4 864	85 920

L'actualisation est effectuée en retenant un taux d'actualisation de 4,83 %.

NOTE 29 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS
--

Le détail des fournisseurs et autres créditeurs est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Autres passifs non courants :		
Dettes fournisseurs	307 669	294 624
Dettes fiscales et sociales	9 803	5 790
Autres dettes	300	0
Total Autres passifs non courants	317 772	300 414
Fournisseurs et autres créditeurs :		
Dettes fournisseurs	833 657	748 234
Avances et acomptes	328	429
Dettes fiscales et sociales	237 427	189 444
Autres dettes	1 537	6 244
Produits constatés d'avance	29 472	24 798
Total des fournisseurs et autres créditeurs courants	1 102 421	969 149
Total	1 420 193	1 269 563

La ventilation des fournisseurs est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
Fournisseurs de biens et services	466 591	454 847
Fournisseurs d'immobilisations	674 735	588 011
Total	1 141 326	1 042 858

NOTE 30 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les seules transactions avec des parties liées concernent les dirigeants.

Transactions avec les principaux dirigeants :

- Personnes concernées :

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société ILIAD et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe ILIAD.

- La rémunération des neufs principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Rémunération totale	2 092	2 037
▪ Paiements en actions ou assimilés	1 506	2 245
Total	3 598	4 282

Aucun passif ne figure au bilan au titre de rémunérations des dirigeants.

NOTE 31 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Réconciliation par classe et par catégorie comptable :

(En milliers d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Autres actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture évalués à la juste valeur par les capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2014							
Disponibilités	63 671					63 671	63 671
Valeurs mobilières de placement	73 731					73 731	73 731
Clients				386 233		386 233	386 233
Autres débiteurs				180 588		180 588	180 588
Autres actifs financiers courants			6 594	47		6 641	6 641
Autres actifs financiers non courants		1 949		6 214		8 163	8 163
Passifs financiers non courants			(10 119)		(879 823)	(889 942)	(889 942)
Passifs financiers courants			(2 470)		(329 052)	(331 522)	(331 522)
Autres passifs non courants					(317 772)	(317 772)	(317 772)
Autres passifs courants					(1 102 421)	(1 102 421)	(1 102 421)
Valeur comptable des catégories	137 402	1 949	(5 995)	573 082	(2 629 068)	(1 922 630)	(1 922 630)

(En milliers d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Autres actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture évalués à la juste valeur par les capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2013							
Disponibilités	55 436					55 436	55 436
Valeurs mobilières de placement	262 615					262 615	262 615
Clients				287 825		287 825	287 825
Autres débiteurs				155 667		155 667	155 667
Autres actifs financiers courants							
Autres actifs financiers non courants		1 949		5 779		7 728	7 728
Passifs financiers non courants			(26 628)		(1 068 767)	(1 095 395)	(1 095 395)
Passifs financiers courants					(245 627)	(245 627)	(245 627)
Autres passifs non courants					(300 414)	(300 414)	(300 414)
Autres passifs courants					(969 149)	(969 149)	(969 149)
Valeur comptable des catégories	318 051	1 949	(26 628)	449 271	(2 583 957)	(1 841 314)	(1 841 314)

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et classés selon le niveau 2 de la hiérarchie définie par IFRS 13.

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur et classées selon le niveau 1 de la hiérarchie définie par IFRS 13.

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à leur juste valeur par compte de résultat, c'est-à-dire les composantes de la trésorerie, sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif, si ce dernier existe ;
- les prêts et créances comprennent principalement les créances clients et certaines autres créances diverses courantes ;
- les dettes au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont essentiellement constituées des dettes financières, des dettes fournisseurs et d'autres dettes diverses courantes et non courantes ;
- les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, soit directement par le compte de résultat, soit dans les capitaux propres selon la méthode de la comptabilité de couverture.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est déterminée essentiellement comme suit :

- la juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement ;
- la juste valeur des emprunts obligataires est estimée à chaque clôture ;
- la juste valeur des dettes liées aux contrats de location-financement est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de la diversité de leurs formes et de leurs échéances.

NOTE 32 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS**Risque de marché****Risque de change**

Le Groupe ILIAD acquiert à l'international un certain nombre de biens et de prestations. Il est de ce fait exposé aux risques de change provenant de ces achats en monnaie étrangère, principalement en US Dollar, dans la mesure où la monnaie fonctionnelle du Groupe est l'euro.

Les achats futurs libellés en US Dollar effectués par le Groupe font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont régulièrement couverts par ce dernier dans la limite d'un horizon qui n'excède pas un an et demi.

Le Groupe ILIAD a choisi de couvrir son exposition aux fluctuations de devises en ayant recours à des achats à terme de devises et à des achats d'options afin de se garantir un cours plancher.

En conséquence, l'exposition résiduelle du Groupe après couverture du risque de change sur ses opérations commerciales en USD Dollar est peu significative sur l'exercice en cours.

Au 31 décembre 2014, ces opérations financières de change en cours sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie futurs selon la norme IAS 39.

Le résultat du Groupe au 31 décembre 2014 est impacté à hauteur de (959) K€ au titre des couvertures de change.

Les capitaux propres ont par ailleurs été impactés à hauteur de 4 649 K€ au titre de ces couvertures.

Risque de taux

La gestion du risque de taux d'intérêts du Groupe ILIAD vise à réduire son exposition aux fluctuations de ces derniers, à ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables et à optimiser le coût moyen de son financement.

Les capitaux propres ont été impactés à hauteur de 8 704 K€ au titre des couvertures de taux.

Couverture des emprunts

Afin de réduire la volatilité des flux de trésorerie futurs liés au paiement d'intérêts relatifs aux emprunts, le Groupe ILIAD a mis en place des contrats de swap de taux d'intérêts payeurs de taux fixe. Ces contrats convertissent des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe.

Au 31 décembre 2014, les contrats de swap du Groupe étaient les suivants :

- contrat de swap 2012-2015 pour 450 millions d'euros (dont 250 millions d'euros enregistrés en comptabilité de couverture)
- contrat de swap 2012-2016 pour 300 millions d'euros (dont 100 millions d'euros enregistrés en comptabilité de couverture)

Au 31 décembre 2014, la juste valeur de ces instruments dérivés s'élevait à (15 603 K€).

La variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie est reconnue en capitaux propres. Au 31 décembre 2014, la juste valeur de ces instruments dérivés s'élevait à (6 188) K€.

Par ailleurs, l'évolution favorable de la structure de financement du Groupe et ses perspectives à moyen terme l'ont conduit à :

- déqualifier en 2012 un contrat de swap 2012-2015 de 150 millions d'euros qui jusqu'en 2011 avait été classé en dérivé de couverture ;
- à affecter un contrat de swap 2012-2016 de 100 millions d'euros à l'émission courant 2012 de la dette à taux fixe BEI (cf. note 28).
- à affecter un contrat de swap 2012-2016 de 100 millions d'euros à l'émission courant 2013 de la dette à taux fixe BEI (cf. note 28) ;
- déqualifier en 2014 un contrat de swap 2012-2015 de 50 millions d'euros qui jusqu'à 2013 avait été classé en dérivé de couverture.

L'impact de ces traitements a été constaté en produits financiers à hauteur de 3 594 K€ en 2013 de 2 353 K€ en 2014.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de taux sur les financements réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux, ces contrats étant principalement à taux fixe.

Compte tenu des couvertures mises en place, et des différents contrats à taux fixe, l'endettement financier du Groupe est quasiment intégralement couvert.

Le Groupe n'a aucun actif financier significatif (obligations, bons du trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances), ni aucun engagement hors bilan entraînant un risque de taux (titres à rémérés, contrats à terme de taux, etc.).

Les tableaux suivants présentent la position nette de taux du Groupe au 31 décembre 2014, ainsi qu'une analyse de la sensibilité de la situation du Groupe à l'évolution des taux :

En milliers d'Euros	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Passifs financiers	331 522	790 302	99 640	1 221 464
Actifs financiers	6 641	1 949	6 214	14 804
Position nette avant gestion	324 881	788 353	93 426	1 206 660
Hors bilan	0	0	0	0
Position nette après gestion	324 881	788 353	93 426	1 206 660

L'analyse de la sensibilité de la dette nette globale du Groupe après couverture montre qu'une variation de 1 % des taux d'intérêt de l'euro à la date de clôture aurait pour conséquence une hausse ou une baisse du résultat de 1,9 M€.

Risques sur les actions

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements à l'exception de participations non significatives dans deux sociétés.

En revanche, le Groupe détient un certain nombre de ses propres actions. Eu égard à ce nombre très limité d'actions auto détenues, l'incidence directe qu'aurait une variation de l'action de la société sur le résultat et les capitaux propres du Groupe est considérée comme négligeable (cf. note 25).

Risque de liquidité

Historiquement le Groupe a financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement, le Groupe n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle pour financer son développement et sa croissance externe.

Les emprunts du Groupe décrits précédemment ne sont soumis à aucun risque de liquidité et le Groupe respecte ses obligations (« *covenants* ») de lignes BEI et de crédit syndiqué.

Au 31 décembre 2014, ces « *covenants* » (qui prennent la forme de ratios financiers) sont les suivants :

	Ratios financiers demandés	Impact en cas de non respect des ratios financiers	Niveau des ratios au 31 décembre 2014
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne de 1 400 € (emprunteur ILIAD) 	Ratio de Leverage < 3 (selon période) Ratio Interest cover > 5,1	Exigibilité anticipée	Ratio de Leverage : 0,81
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne BEI de 150 M€ (emprunteur ILIAD) 	Ratio de Leverage < 2,5/3 (selon période) Ratio Interest cover > 5,1		Ratio Interest cover : 21,06
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne BEI de 200 M€ (emprunteur ILIAD) 			

Il est rappelé par ailleurs que :

- le ratio d'endettement (ou « Leverage ») est le rapport entre la dette nette et l'EBITDA hors provisions du Groupe sur la période ;
- le ratio de couverture des charges d'intérêts (ou « ICR ») est le rapport entre l'EBITDA hors provisions du Groupe et les charges financières nettes du Groupe sur la période.

Le Groupe n'est exposé à aucun risque de liquidité compte tenu de la forte génération de trésorerie de l'activité ADSL, de la maturité de l'endettement du Groupe (cf note 28), et du très faible taux d'endettement du Groupe.

Risque de crédit / Risque de contrepartie

Les actifs financiers sont constitués pour l'essentiel de trésorerie, et en particulier des placements financiers, ainsi que de créances clients et autres créances (cf. note 31 « Instruments financiers »).

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : au 31 décembre 2014, les créances clients s'élevaient à 475 millions d'euros en valeur brute et 386 millions d'euros en valeur nette (cf. note 22 « Clients et autres débiteurs »). Le risque « Clients » du Groupe est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement. Après relances, les créances clients sont confiées à des organismes de recouvrement.
- aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur (i) des titres de créances négociables (billets de trésorerie dont la maturité n'excède pas trois mois ou (ii) des certificats de dépôt dont la maturité n'excède pas trois mois, ou (iii) des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à un mois, dans le respect des règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Au 31 décembre 2014, les placements à court terme s'élèvent à 74 millions d'euros (cf. note 23 « Trésorerie et équivalents de trésorerie »). Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, le Groupe est amené à conclure des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable à ce titre.

Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2014, le solde du poste « Clients » s'établit à 475 millions d'euros et les provisions pour créances douteuses à 89 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, les créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée sont considérées en quasi-totalité comme des créances douteuses. Ces créances douteuses sont provisionnées en fonction de statistiques de taux de recouvrement. Au 31 décembre 2014, le montant des créances clients en retard de paiement et non encore dépréciées n'est pas significatif.

Risque de concentration

Compte tenu du nombre élevé de clients (abonnés) le Groupe ILIAD n'est pas exposé au risque de concentration.

NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES EVENTUELS
--

1 - Engagements de locations

La ventilation des charges de location comptabilisées en résultat est la suivante :

En Millions d'Euros	31/12/2014	31/12/2013
▪ Loyers (paiements minimaux)	69	51
▪ Loyers conditionnels	0	0
▪ Sous-locations	13	13
Total	82	64

Le tableau ci-dessous présente l'analyse par nature et par échéance des engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2014 sur les locations.

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de location	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Biens immobiliers	21	61	12	94
Véhicules	4	3	0	7
Autres locations	63	211	216	490
TOTAL	88	275	228	591

Aucun engagement de locations ne prévoit de loyers conditionnels significatifs, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

2 - Engagements de réseaux

Investissements de réseaux :

Le Groupe ILIAD est engagé à hauteur de 74,3 millions d'euros au titre d'investissements futurs sur son réseau.

Achats de capacités :

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de l'engagement	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Achats de capacités	54	81	0	135
TOTAL	54	81	0	135

3 – Autres engagements***3-1 – Engagements liés aux licences TELECOM*****Licence 3G – 900 / 2100 MHz :**

La décision n° 2010-0043 du 12 janvier 2010 autorisant FREE MOBILE à établir et exploiter un réseau 3G comprend un certain nombre d'obligations, concernant notamment la date d'ouverture commerciale, le calendrier de déploiement et la couverture de la population, ainsi que les services devant être offerts. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 27 % de la population avant début 2013, puis 75 % avant début 2015 et 90 % de la population avant début 2018.

Licence 4G – 2600 MHz :

Par décision n° 2011-1169 du 11 octobre 2011, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser des fréquences dans la bande 2,6 GHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public pour une durée renouvelable de 20 ans. Cette décision est assortie d'un certain nombre d'obligations. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 25 % de la population d'ici 2015, 60 % d'ici 2019 et 75 % d'ici 2023.

Licence 1800 MHz :

Par décision n°2014-1542 du 16 décembre 2014, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser des fréquences dans la bande 1800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public, de janvier 2015 à octobre 2031. Cette décision est assortie d'un certain nombre d'obligations. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 25 % de la population avant octobre 2015, puis 60 % avant octobre 2019 et 75 % de la population avant octobre 2023. Ces obligations de couverture peuvent néanmoins être satisfaites via d'autres fréquences détenues par Free Mobile.

Licence WIMAX :

Par décision n° 031294 du 09 décembre 2003, l'ARCEP a octroyé à la société IFW le droit d'utiliser, sur l'ensemble du territoire de France Métropolitaine, un lot de fréquences comprises dans la bande 3,5 GHz de la boucle locale radio. Cette décision est assortie de l'engagement pris par IFW d'assurer au 31 décembre 2011 un taux de couverture minimum de la population variable en fonction des régions.

3-2 – Autres engagements

Au 31 décembre 2014, le Groupe dispose :

- d'une ligne de crédit d'un montant de 1 400 millions non utilisée au 31 décembre 2014 ;
- d'un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros utilisé à hauteur de 249 millions d'euros au 31 décembre 2014 ;
- de deux lignes de crédit d'un montant de 350 millions d'euros utilisées en totalité au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014,

- le montant des autres engagements donnés par le Groupe ILIAD s'élève à 4,5 M€
- le montant des autres engagements reçus par le Groupe ILIAD s'élève à 3 M€

Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune sûreté réelle n'a été consentie sur des biens appartenant au Groupe ILIAD.

Effets escomptés non échus

Le Groupe ILIAD n'a pas recours à ce type de financement.

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

A la clôture de l'exercice 2014, 323 899 heures de formation ont été acquises par les salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

Le Groupe ILIAD ne constate pas de provision au titre du Droit Individuel de Formation, considérant l'existence d'une contrepartie future (conformément à la politique du Groupe). Les formations prises au titre du Droit Individuel à la Formation répondent à un besoin de développement de compétences dans les domaines d'activités du Groupe. Par ailleurs, les demandes de formation déposées par des salariés ayant quitté le Groupe ou exemptés d'activité en fin de carrière sont négligeables.

4 - Procès et litiges

Les principaux litiges en cours sont les suivants :

Litige NUMERICABLE :

Par jugement du 13 décembre 2013, le Tribunal de Commerce de Paris a condamné solidairement Numéricâble et NC Numéricâble à payer à Free la somme de 6 391 000 Euros pour avoir entraîné une confusion lors du lancement de ses offres mobiles en 2011. L'exécution provisoire a été ordonnée. Numéricâble et NC Numéricâble ont interjeté appel de cette décision.

Litige SFR :

Par assignation du 27 mai 2014, SFR demande au Tribunal de Commerce de Paris de condamner solidairement Free Mobile, Free et Iliad à payer la somme de 493,2 millions d'Euros en réparation du préjudice économique, d'image et morale que la société aurait subi du fait d'actes de concurrence déloyale par dénigrement. Free Mobile, Free et Iliad contestent la position de SFR qu'elle considère non fondée. L'affaire est en cours.

Litige ORANGE :

Le 11 avril 2014, deux assignations ont été déposées par Orange sur différents brevets. Orange demande au tribunal notamment d'interdire les actes prétendant de contrefaçon et fait une demande provisionnelle d'environ 250 millions d'euros. En réponse, Free conteste la position d'Orange en remettant notamment en cause sa qualité pour agir, la validité du brevet et des revendications d'Orange et demande la condamnation d'Orange à 50 000 euros pour procédure abusive et 50 000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile. L'affaire est en cours.

Litige BOUYGUES TELECOM :

Fin 2014, Bouygues Telecom a assigné Free Mobile devant le Tribunal de Commerce de Paris pour violation de ses obligations en qualité d'opérateur de téléphonie mobile et pratiques commerciales trompeuses. Free Mobile conteste la position de Bouygues Telecom qu'elle considère non fondée. L'affaire est en cours.

NOTE 34 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 n'est intervenu entre le 1^{er} janvier 2015 et la date d'arrêté des comptes.

NOTE 35 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2014

La présentation ci-dessous reprend les principales détentions juridiques.

	N° RCS	Siège	Pourcentage de contrôle 31/12/2014	Pourcentage de contrôle 31/12/2013	Pourcentage d'intérêt 31/12/2014	Pourcentage d'intérêt 31/12/2013	Méthode de consolidation de l'exercice
ILIAD 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	342 376 332	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ASSUNET 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 259 797	Paris	89,96 %	89,96 %	89,96 %	89,96 %	I.G.
CENTRAPEL 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	434 130 860	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
CERTICALL 40 avenue Jules Cantini 13006 MARSEILLE	538 329 913	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
EQUALINE 18 rue du Docteur G. Pery 33300 BORDEAUX	538 330 358	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 938 861	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREEBOX 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 910 619	Paris	97,99 %	97,43 %	97,99 %	97,43 %	I.G.
F DISTRIBUTION 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	528 815 376	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE FREQUENCES 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	529 917 833	Paris	99,76 %	99,76 %	99,76 %	99,76 %	I.G.
FREE INFRASTRUCTURE 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	488 095 803	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE MOBILE 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	499 247 138	Paris	95,12 %	95,12 %	95,12 %	95,12 %	I.G.
IFW 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	400 089 942	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IH 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	441 532 173	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ILIAD 1 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	537 915 019	Paris	95,12 %	95,18 %	95,12 %	95,18 %	I.G.
ILIAD 2 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	537 915 050	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE CARRIER 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	790 148 944	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ILIAD 4 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	799 285 820	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ILIAD 5 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	808 537 641	Paris	100,00 %	/	100,00 %	/	I.G.
ILIAD GAMING 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	522 418 250	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IMMOBILIERE ILIAD 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	501 194 419	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.

	N° RCS	Siège	Pourcentage de contrôle 31/12/2014	Pourcentage de contrôle 31/12/2013	Pourcentage d'intérêt 31/12/2014	Pourcentage d'intérêt 31/12/2013	Méthode de consolidation de l'exercice
IRE 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	489 741 645	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
MCRA 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	532 822 475	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
MOBIPEL 142-160 avenue de Stalingrad 92700 COLOMBES	538 168 675	Colombes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ONLINE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 115 904	Paris	95,12 %	95,18 %	95,12 %	95,18 %	I.G.
ONE TEL 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	419 392 931	Paris	100,00 %	100,00 %	99,99 %	99,99 %	I.G.
PROTELCO 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	509 760 948	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
QUALIPEL 61 rue Julien Grimau 94400 VITRY SUR SEINE	533 513 958	Vitry sur Seine	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
RESOLUTION CALL 7 Bld Mohamed V 20800 Mohammedia - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
TOTAL CALL Technoparc – Route de Nouceur Sidi Maar Casablanca - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
TELECOM ACADEMY « PRIVE » Lotissement Attaoufik Lot n° 9 & 10 Immeuble Le Shadow Sidi Maarouf Casablanca - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.